



Congé parental

Par Samleana

Bonjour

Je voulais savoir s'il est possible de reprendre un congé parental après la reprise du boulot?

J'ai repris mon travail (dans le secteur privé) au 9eme mois de mon enfant , donc avant la fin de mon congé parental depuis Novembre 2021.

Est il possible de reprendre mon congé parental ? Mon employeur peut-il me le refuser ?

Je vous remercie

Par Samleana

Merci de votre réponse

Mais ce que je voulais savoir c'est :

une fois qu'on a repris le boulot après le congé parental s'il était possible de se remettre en congé parental ? Par exemple si on peut pas gérer le boulot + s'occuper de son enfant

Merci encore

Excellente journée

Par vivi2501

vous êtes vous renseignée auprès de la CAF ? elle seule peut vous renseigner.